



## Aqua IG-15-Primaire d'imprégnation IT

Produit de protection du bois liquide en phase aqueuse, action préventive efficace contre le bleuissement, la pourriture, les insectes et les termites



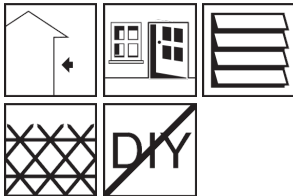
Teinte	Disponibilité				
	Nbre / palette	672	200	96	22
	Taille / Quantité	3 x 0,75 l	2 x 2,5 l	5 l	20 l
	Conditionnement	Seau métal	Seau métal	Seau métal	Seau métal
	Emballage / Code	01	03	05	20
	Art. n°				
Incolore	7145	■	■	■	■

### Consommation

100 ml/m<sup>2</sup> : utilisation contre les moisissures, les insectes et les termites



### Domaines d'utilisation



- Bois à l'extérieur
- Bois sans contact avec la terre, en classes d'emploi 2 et 3 selon EN 335-1.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments de construction soumis à des contraintes statiques sous toiture (p. ex. charpentes)
- Eléments en bois de dimensions stables (uniquement comme primaire): p. ex. portes et fenêtres.
- Traitement préliminaire sous application opaque ou lasure
- Ne pas utiliser sur le bois devant entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou du fourrage pour bétail.
- Ne pas utiliser le produit pour le traitement des surfaces en bois dans les pièces de vie, à l'exception des faces intérieures de fenêtres et portes. Les combles non aménagés, locaux techniques professionnels ou autres pièces non habitées ne font pas partie des pièces de vie.
- Agent de protection du bois homologué DIN 68800-3
- Le traitement professionnel avec des produits de protection du bois doit toujours être indiqué de manière appropriée avant la vente, ou convenu au préalable avec le client. Le non-respect peut entraîner des conflits - spécifiques aux pays et à l'application - avec les exigences légales, les spécifications normatives ou les systèmes de certification.

### Propriétés



- Protection préventive contre les moisissures responsables de la décoloration du bois (bleuissement), les moisissures destructeurs du bois (pourriture), les insectes et les termites
- En association avec un primaire teinté, empêche la formation de taches.
- Le bois imprégné peut être revêtu de tous types d'applications
- Economique: consommation réduite
- Séchage rapide

### Données techniques

Ecoulement s (20° C, ISO 3)	Env. 23
Liant	Polymère huile de lin
Densité (20°C)	Env. 1,004 g/cm <sup>3</sup>
Odeur	Typique

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

### Certificats

➤ **CTB-P + Zertifikat**

### Informations complémentaires

➤ **CTB-P+ - N° d'identification: 60-4081-60**  
 ➤ **Nachhaltigkeitsdatenblatt**



› **Kundeninformationen Propiconazol**

**Produits complémentaires**

- › Induline SW-910 (3777)
- › Aqua AG-26 Primaire universel (7147)
- › Aqua RG-27-primaire rénovation (7146)
- › Lasure professionnelle de protection du bois 3-en-1 Aqua HSL-35\* (7120)
- › Aqua OVL-49/tm-Lasure pour effet de grisaillement à base d'huile <sup>[éco]</sup> (3212)
- › Aqua MSL-45/sm-Lasure UV+ (7130)
- › Aqua OML-48 Lasure medium-solid à base d'huiles <sup>[éco]</sup> (7710)
- › Aqua DSL-55 Lasure PU à couche épaisse (7220)
- › Aqua NEL-56/tm-Natureffektlack (7151)
- › Vernis-venti 3-en-1 Aqua VL-66/sm (7090)
- › Rofalin Acryl (2330)
- › Rofalin Acryl Plus (2329)
- › Vernis couvrant PU Aqua DL-65 (7200)
- › Aqua OWF-68/tm Lasure de protection contre les intemperies, à base d'huiles <sup>[éco]</sup> (7740)
- › Aqua ML-69/sm-Multi Laque 3en1 (7250)

\* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.  
Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

**Préparation**

■ **Exigences concernant le support**

Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.  
Éléments en bois de dimensions stables: Humidité du bois 11 - 15 %.  
Éléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.

■ **Traitement préliminaire**

Éliminer intégralement les salissures, la graisse et les applications anciennes non adhérentes.  
Prendre les dispositions adaptées pour protéger les matériaux et éléments de construction ne devant pas entrer en contact avec le produit.  
Conformément aux normes et règlements en vigueur pour le revêtement du bois et des matériaux dérivés du bois à l'extérieur par la mise en œuvre artisanale.

**Mise en œuvre**

Produit réservé à l'usage des professionnels!



■ **Conditions de mise en œuvre**

Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +15 °C à max. +30 °C.

Bien brasser, également pendant la mise en œuvre et après les pauses.  
Application au pinceau.  
Après séchage, procéder à l'application suivante.  
Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

**Informations de mise en œuvre**



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.  
En présence d'un bois riche en substances décolorantes, p. ex. chêne, cèdre rouge, afzelia, séquoia, etc., la pluie peut entraîner un lessivage de ses substances hydrosolubles, et provoquer ainsi des décolorations sur un enduit ou une maçonnerie de couleur claire.

■ **Séchage**

Recouvrable: après env. 4 heures

Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.  
Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.



■ **Dilution**

Prêt à l'emploi

**Important**

Conformément à l'état actuel de la technique (en Allemagne, notamment la norme DIN 68800-1 et -3), les mesures de protection du bois doivent également être planifiées à temps et avec soin sur les éléments de construction en bois non porteurs, en concertation avec toutes les parties impliquées dans la construction (architecte, maître d'ouvrage, exécutant des travaux) et en tenant compte des exigences juridiques et des conditions sur place. L'utilisation de produits biocides ("chimiques") de protection du bois doit donc toujours être indiquée de manière appropriée avant la vente ou faire l'objet d'un accord écrit préalable avec le client. Le non-respect de cette mesure peut entraîner des conflits spécifiques au pays et à la commande avec les exigences légales, les prescriptions normatives ou les systèmes de certification. Pour convenir d'une mesure de protection du bois par l'utilisation d'un produit biocide ("chimique") de protection du bois sur les éléments en bois à construire, le service technique de Remmers vous fournira volontiers, après consultation, un projet



	<p>correspondant.</p> <p>Le produit a été évalué selon le Décret sur les produits biocides (EU) n° 528/2012 et homologué par l'Institut fédéral allemand de santé et de sécurité au travail (BAuA). Cette homologation remplace l'avis général du DIBt ("Institut all. de la Technique du Bâtiment").</p>
<p><b>Outillage / Nettoyage des outils</b></p> 	<p>Pinceau acrylique, pinceau plât</p> <p>Pinceau synthétique, pinceau plat</p> <p>Nettoyer les outils immédiatement après utilisation, avec de l'eau ou avec le Nettoyant concentré Aqua RK-898.</p> <p>Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.</p>
<p><b>Stockage / Tenue en stock</b></p> 	<p>En emballage d'origine bien fermé, hors de portée des enfants, au frais au sec, à l'abri du soleil et du gel, dans des locaux bien aérés. Ne pas fumer dans l'entrepôt.</p>
<p><b>Sécurité / Réglementations</b></p>	<p>Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.</p>
<p>Mesures de premiers secours</p>	<p>Après inhalation: Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme En cas de malaise, recourir à un traitement médical.</p> <p>Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin</p> <p>Après contact avec les yeux: Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.</p> <p>Après ingestion: Rincer la bouche et boire ensuite abondamment Demander immédiatement conseil à un médecin</p>
<p>Élimination</p>	<p>Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.</p> <p>Code des déchets 03 02 02* composés organochlorés de protection du bois</p>
<p>Réglementation sur les produits biocides</p>	<p><b>Agents actifs:</b> 100 g de produit contiennent 0,8 g de propiconazole, 0,8 g de butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle et 0,2 g de cyperméthrine.</p> <p><b>Agents actifs:</b> 100 g de produit contiennent 0,80 g propiconazole (ISO) , 0,80 g butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle et 0,20 g cyperméthrine</p> <p><b>Homologation n°:</b> FR-2017-0113</p> <p><b>Directives relatives à la protection:</b> BP 1081 – Protection du bois préventive – mesures de base BP 2081 – Agent de protection du bois: Brosse, rouleau, spatule, etc. BP 2084 – Application d'un agent de protection du bois en installation fermée</p> <p>Les agents de protection du bois contiennent des substances actives biocides pour la protection du bois contre les parasites. Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, ils devront impérativement être utilisés conformément aux instructions d'utilisation et uniquement dans les domaines autorisés. Éviter tout contact inutile avec le produit. Un mauvais usage peut s'avérer nuisible pour la santé et l'environnement.</p> <p>Ouvrir puis utiliser avec précaution.</p> <p>Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.</p> <p>Lors de la mise en œuvre dans un atelier (utilisation professionnelle), veiller à maintenir une bonne aération.</p> <p>En application sur les fenêtres et portes d'entrées, veiller à une bonne ventilation / aération à l'intérieur, maintenir ouvertes toutes les portes et fenêtres (ventilation croisée, renouvellement d'air minimum 5 h) et minimiser la durée du séjour dans la zone de travail.</p> <p>Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.</p> <p>Ne pas utiliser sur le bois devant entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou du fourrage pour bétail.</p> <p>Ne pas verser dans le sol, les cours d'eau ou les égouts.</p> <p>L'application du produit - et l'utilisation du bois traité avec - à proximité directe d'eau superficielle n'est pas autorisée, l'écosystème aquatique pouvant en être altéré.</p>



Mise en œuvre uniquement sur support imperméable. Le cas échéant, utiliser une protection adaptée (film, bâche). Stocker les bois traités - jusqu'à complet séchage - sur support dur, imperméable. Les éventuels restes de produit répandus / égouttés du bois devront être recueillis pour être réutilisés ou éliminés.

Protéger l'environnement (terre, plantes, eaux) des éclaboussures de produit.

Ne pas utiliser le produit pour le traitement des surfaces en bois dans les salles de séjour, à l'exception des faces intérieures de fenêtres et portes.

Sur les bois exposés aux intempéries, appliquer impérativement - après séchage - un autre revêtement: lasure ou peinture (conformément aux exigences de la norme EN 927-2). L'application de finition doit être maintenue en état.

Les instructions ci-avant doivent être jointes aux documents d'expédition à titre de note d'information pour les bois traités.

Observer les informations données sur la fiche "Utilisation des agents de protection du bois" éditée par l'Association Industrielle all. de la Chimie du Bâtiment.

Ne pas utiliser les bois traités à proximité directe des eaux superficielles.

Respecter les informations de la fiche all. BGI 868 (gants de protection) et BGI 736 (agent de protection du bois, manipulation et travail sécurisés).

Tableau CTB-P+

Risques biologiques couverts/ Biological risks covered/ Wirksamkeit gegen...	Pourriture cubique & fibreuse / dry & white rot / Braun- & Weißfäule				Hydro-dispersable / Water based emulsion/ Wässrige Dispersion	Prêt à l'emploi / Ready to use/ Gebrauchsfertig	Masse Volumique / Density/ Dichte: 1,01 g/cm <sup>3</sup>	Point d'éclair/ Flash point/ Flammpunkt: > 99°C
	Bleuissement / Blue stain/ Bläue / Hylotrupes bajulus, Anobium punctatum & Termites (Reticulitermes) / Hylotrupes bajulus, Anobium punctatum & Termiten (Reticulitermes)	1	2	3.1				
Class d'emploi / Use class / Gebrauchsklasse							4(SP)	5
Résineux (R) / Softwoods/ Nadelhölzer	O	X	X	O		O	O	O
Feuillus (F) / Hardwoods/ Laubhölzer	O	X	X	O		O	O	O
Essais complémentaires/ Additional tests/ Zusätzliche Versuche:								
Epreuve de délavage / Leaching procedure/ Auswaschbeanspruchung		X	X					
Epreuve avec revêtement / Test with coating/ "L-Joint"-Methode			O					
Essai de champ / Field test/ Feldversuch						O	O	
<b>Valeurs critiques / Critical values/ Einbringungsmenge</b>	(R) / (F)	(R) / (F)	(R) / (F)	(R) / (F)	(R) / (F)	(R) / (F)	(R) / (F)	(R) / (F)
Traitement de surface/ Surface treatment/ Oberflächenverfahren (g/m <sup>2</sup> )	/	100	100	100	/	/	/	/
Imprégnation profonde/ Deep impregnation/ Drucktränkung	/	/	/	/	/	/	/	/
Sans termites / Without termites/ ohne Termiten	/	/	/	/	/	/	/	/
Antitermites / With termites/ Wirksam gegen Termiten	/	/	/	/	/	/	/	/

X = Oui /Yes/ Ja  
O = Non / No/ Nein

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.

Cette édition annule et remplace les précédentes.